



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA Mardi 18 Octobre 2022 A 18 H à la salle des fêtes d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu de séance du 23 août 2022 ;
3. Délibération relative au groupement de commande pour l'organisation des secours par ambulance des victimes d'accidents sur les domaines alpins et nordiques des communes du Queyras pour les saisons hivernales 2022-2023 et 2023-2024.
4. Délibération relative au groupement de commande pour l'organisation de transport routier non-urbain collectif sous forme de navettes touristiques sur le territoire du Queyras pour la saison hivernale 2022-2023 et la saison estivale 2023.
5. Délibération pour l'acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître (régularisation parcelle STEP).
6. Présentation du RPQS 2021 du service assainissement collectif et non collectif de la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras.
7. Délibération relative à la participation de la Commune au NOEL des agents.
8. Délibération de principe relative à la Délégation de Service Public pour l'exploitation du Camping Municipal du Chardonnet.
9. Délibération relative à la contre-proposition des propriétaires suite à l'offre d'acquisition immobilière de la Commune - (ancienne Maison d'Enfants de Val Pré Vert).
10. Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre de la révision du PLU d'Abriès.
11. Questions diverses :
 - 11.1. Réflexions sur les dépenses énergétiques de la Commune.
 - 11.2. Point sur l'avancement du dossier de création d'un lotissement à la Garcine.
 - 11.3. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 11/10/2022
Pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT